Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

Paraphe: (5

2012/50

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Délibération n° DC2012/49

Nombres de membres

En exercice : 126 Présents : 71 Votants : 80

(Dont pouvoirs: 9)

POUR: 80 (100%) CONTRE: 0 (0%) ABSTENTION: 0 (0%) Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du deux juillet deux mille douze,

Le douze septembre, à 18h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET, délibérant ainsi sans condition de quorum.

<u>Date de la convocation</u> : 5 septembre 2012 M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mesdames Geneviève ALEKSANDER; Isabelle BECHARD; Josette BESTEL; Françoise BONOMME; Régine BRUSA; Françoise BUSQUET; Marie-Hélène DEVER; Béatrice FABRITIUS; Marie-Hélène FOURCART; Chantal GIOT; Elisabeth HAQUIN; Christelle HERBAY; Ghislaine JACQUET; Pascale MELIN; Agnès MERCIER; Marie-Hélène MOREAU; Marie-Paule MULLER; Françoise PERONNE; Chantal PETITJEAN; Gisèle PIERSON; Suzanne RAULIN; Anne SEMBENI; Messieurs Michel ADIN; Claude ANCELME; Régis ANDRE; Dominique BESTEL; René BOCQUET; Jean-Paul BOUILLEAUX; Jacques BOUILLON; Mathieu BOUILLON; Jean-Pierre BOURE; Roland CANIVENQ; Francis CANNAUX; Thierry CHARTIER; Michel COLIN; Dominique COLSON; Gilles COLSON; Jean-Pierre CORNEILLE; Frédéric Courvoisier-Clément; Dominique DANNEAUX; Pierre DEFORGES; Jean-Michel DELAHAUT; Luc DUTHOIT; Bernard GIRONDELOT; Olivier GODART; Jean-Baptiste GOMEZ; Jacques GROSSELIN; Dominique GUERIN; Jean-Pierre GUERIN; Pierre GUERY; Benoît HUREAU; Jean-Marc LAMPSON; Jacques LANTENOIS; Fabrice LEFEVRE; Denis LEFORT; Patrick LESOILLE; Jean-Marc LOUIS; Jacques MACHAULT; Raoul MAS; Frédéric MATHIAS; Claude MOUTON; Daniel NIZET; Guy PAYEN; André POULAIN; Jean-Marie REVILLION; Francis SIGNORET; Gérard SOUDANT; Jean-Yves STEPHAN; Gildas THIEBAULT; Pierre THIERY; Eric VENNER.

Représentés: Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à Monsieur ANCELME; Madame Ghislaine GATE donne pouvoir de vote à Madame BUSQUET; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à Monsieur SIGNORET; Monsieur Pascal DELANDHUY donne pouvoir de vote à Monsieur LOUIS; Monsieur Philippe ETIENNE donne pouvoir de vote à Madame MELIN; Monsieur Hervé LAHOTTE donne pouvoir de vote à Madame RAULIN; Monsieur André OUDIN donne pouvoir de vote à Monsieur COLSON; Monsieur Jean-Yves PIC donne pouvoir de vote à Monsieur THIEBAULT; Monsieur Alain RICKAL donne pouvoir de vote à Madame PIERSON.

OBJET: AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION TIPI AVEC LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

« Considérant le service d'encaissement des recettes publiques locales par internet appelé Titres Payables par Internet (TIPI), proposé par la Direction Générale des Finances Publiques ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté AUTORISE le Président à signer la convention TIPI avec la Direction Générale des Finances Publiques, qui permettra aux usagers de procéder à leur règlement de créances, via le site internet de la 2C2A.

Pour extrait certifié conforme, le 13 septembre 2012

Le Président

Francis SIGNORF